

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**AVOCATS EN GREVE
LIBEREZ LES RETENU-E-S DU CENTRE DE RETENTION DE RENNES !**

Les avocats se mobilisent depuis plusieurs jours contre la réforme des retraites annoncée. En effet, celle-ci mettra en péril la viabilité des avocats intervenant au titre de l'aide juridictionnelle auprès des plus démunis.

C'est pourquoi, dans le cadre du mouvement de grève initié par le Conseil National des Barreaux, les avocats du Barreau de RENNES ont décidé de déposer des demandes de remise en liberté pour toutes les personnes présentes au Centre de rétention de RENNES.

Le Centre de rétention administrative enferme des personnes étrangères en situation irrégulière dans l'attente de leur renvoi forcé. Actuellement, 27 personnes sont présentes au Centre de rétention de SAINT JACQUES DE LA LANDE.

Les demandes de mise en liberté seront envoyées par fax au greffe du Juge des Libertés et de la Détention dans l'après-midi du vendredi 17 janvier 2020.

Contact presse :

Amélie OUTIN - Chargée de communication de l'Ordre des Avocats de Rennes
02.23.20.90.06 / communication@ordre-avocats-rennes.fr